



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

FR3

Question écrite n° 38317

### Texte de la question

M Andre Delehedde appelle l'attention de M le ministre de la culture et de la communication sur la maniere dont est diffusee par FR 3 la seule emission dans le monde consacree a la francophonie. L'emission « Espace francophone », diffusee par une trentaine de televisions francophones, soutenue par l'ACCT (Agence de cooperation culturelle et technique), les institutions francophones d'Amerique du Nord, la communaute francaise de Belgique et bien sur les ministeres et organismes concernes en France, est depuis bientot deux ans releguee a des heures de plus en plus tardives. Cela tend a lui conferer un caractere confidentiel, contradictoire avec les themes des emissions et avec l'appréciation portee sur « Espace francophone » par les participants au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement francophones de Quebec qui l'ont distinguee et considerée comme un moyen exemplaire de sensibiliser l'opinion publique a la francophonie. Cette sensibilisation ne peut s'effectuer aux heures tardives de l'actuelle programmation et il apparait urgent de mettre en correspondance, par un decalage significatif, les objectifs affiches et les moyens dont on se dote. En consequence, il lui demande de tout mettre en oeuvre pour que l'emission « Espace francophone » soit programmee a une heure ou la population concernee sera inevitablement en mesure de beneficier de ce programme.

### Données clés

**Auteur :** [M. Delehedde André](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38317

**Rubrique :** Television

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 mars 1988, page 1229